

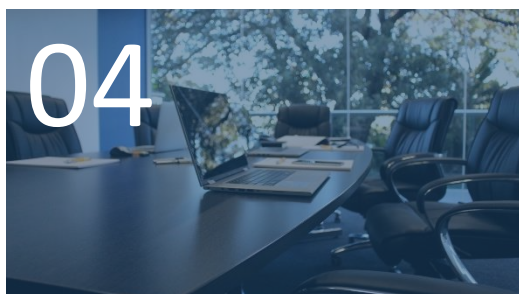


LE BULLETIN  
COMMUNAL  
AUTOMNE 2023

# SAINT-SATURNIN

WWW.SAINT-SATURNIN16.FR

# LE RECAP DE CE NUMÉRO



- |           |                        |           |                         |
|-----------|------------------------|-----------|-------------------------|
| <b>03</b> | Mot de Madame la Maire | <b>36</b> | Sport santé             |
| <b>04</b> | CR Conseils municipaux | <b>37</b> | Mutuelle Communale      |
| <b>12</b> | Finances               | <b>38</b> | Pas d'écran             |
| <b>14</b> | Incivilité             | <b>39</b> | Habitat                 |
| <b>15</b> | Travaux                | <b>40</b> | Calitom                 |
| <b>17</b> | Jeunes à l'honneur     | <b>41</b> | Nos commerces           |
| <b>20</b> | La vie à l'école       | <b>43</b> | Informations juridiques |
| <b>23</b> | Vie associative        | <b>44</b> | Adresses utiles         |
| <b>30</b> | Manifestations passées | <b>47</b> | Les déchets ménagers    |
| <b>35</b> | Manifestations à venir | <b>48</b> | Möbius                  |

Edition : Commune de Saint-Saturnin

Mairie : 05 45 96 92 66 – [mairie@saint-saturnin16.fr](mailto:mairie@saint-saturnin16.fr)

Directrice de publication : Catherine Brie

Rédaction conception et réalisation : Commission Communication

Remerciements : tous nos remerciements aux personnes qui ont donné de leur temps pour fournir la matière des articles.

Date de parution : Octobre 2023

Madame, Monsieur, chers administrés,

Alors que les feuilles commencent à se parer des couleurs chatoyantes de l'automne, c'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous en ce mois d'octobre.

J'espère que la période estivale a été pour vous l'occasion de vous ressourcer, de profiter du soleil, de la nature et d'un repos bien mérité en compagnie de vos proches.

L'automne marque le début d'une nouvelle saison, riche en défis et en opportunités pour notre belle commune.



Ces derniers jours, nos vignobles ont été le théâtre de l'effervescence des vendanges. Les machines se sont activées dans les rangs de vignes, récoltant les précieux fruits de notre terroir. Ces vendanges sont bien plus qu'une tradition, elles symbolisent notre histoire et notre attachement à la terre. Nous souhaitons à nos viticulteurs une récolte abondante et de qualité.

Pendant l'été, les services municipaux ont été pleinement mobilisés pour préparer les installations du groupe scolaire et ses abords. C'est ainsi que nos jeunes élèves ont pu reprendre le chemin de l'école maternelle et primaire en cette rentrée. Ils portent en eux l'espoir et la curiosité propres à leur âge, et je leur souhaite une année scolaire empreinte de découvertes enrichissantes et d'apprentissages épanouissants. Je tiens également à exprimer ma gratitude aux enseignants pour leur engagement inestimable dans la formation de nos petits écoliers.

Pour notre commune, octobre signifie également le retour des activités associatives, culturelles, sportives et sociales. Nos associations locales sont le cœur battant de notre commune, et je tiens à féliciter celles et ceux qui s'investissent pour dynamiser notre vie communautaire. Leur dévouement et leur passion sont les piliers de notre cohésion sociale.

Malgré les difficultés financières auxquelles sont confrontées les collectivités locales (réduction des subventions de l'État, inflation, hausse des coûts de l'énergie...), la municipalité demeure engagée aux côtés de ses administrés. Face à ces défis, nous continuons à travailler sans relâche pour améliorer la qualité de vie dans notre commune et avancer dans nos projets tout en rationalisant les coûts de fonctionnement.

Au fil des pages qui suivent vous pourrez prendre connaissance des derniers investissements réalisés concernant la voirie, les chemins ruraux, le cimetière, les écoles....

Ce dernier trimestre sera marqué par le début des travaux de réfection de la route des Chaumes et par la réception des premiers résultats de l'étude de programmation urbaine relative à l'aménagement du centre bourg.

Pour conclure, je tenais à vous confirmer que j'ai bien noté vos préoccupations relatives à la vitesse sur nos voies communales. Des études seront réalisées prochainement à ce sujet pour nous permettre d'évaluer les aménagements possibles.

Avec la volonté de vous informer au mieux des actions menées, je vous laisse découvrir sans plus attendre ce numéro.

Fidèlement  
La maire,  
Catherine BRIE

## **SEANCE DU 11 JANVIER 2023**

### **2023/DEL01 – Avis d'enquête publique : Programme pluriannuel de gestion 2023-2032 des bassins du Claix, des Eaux Claires, de l'Echelle, de la Nouère et de la Touvre et leurs affluents**

Cette enquête se déroule du 9 décembre 2022 au 16 janvier 2023 – 17h.

Outre le public qui peut consigner ses observations sur un registre dédié, les communes concernées doivent également émettre un avis en assemblée délibérante.

Le conseil Municipal vote à l'unanimité.

### **2023/DEL02 – Déploiement des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques**

Mme la Maire informe l'assemblée que la Loi d'orientation des mobilités prévoit la possibilité pour les collectivités, de réaliser un Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (SDIRVE) dans le but d'accélérer le déploiement et d'en assurer la cohérence territoriale.

Les communes peuvent transférer auprès des EPCI la compétence facultative IRVE.

Le conseil Municipal vote à l'unanimité.

### **2023/DEL03 – Adhésion au Comité Départemental d'Actions Sociales Charente**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'adhésion de la commune au CDAS CHARENTE qui a pour mission d'assurer aux agents des collectivités territoriales et leurs établissements publics de meilleures conditions matérielles d'existence par le versement de prestations à caractère social, culturel et de loisirs (propositions de sorties et voyages, prêt ou secours,...).

Pour ce faire, la participation de la commune correspondrait à 0,6% de la masse salariale.

### **2023/DEL04 – Subventions communales 2023 aux associations : Attribution d'une subvention à l'association « Jazz à Saint-Sat »**

Le Conseil Municipal vote à la majorité (10 pour, 5 contre) une subvention de 4.000 euros dans le cadre du festival qui aura lieu du 13 au 22 janvier 2023 et qui comprendra une séance à destination des scolaires.

### **2023/DEL05 – Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité face à la nécessité de recruter un agent contractuel au sein du groupe scolaire Ramblière.

## **SEANCE DU 13 FEVRIER 2023**

### **2023/DEL06 – Adhésion à l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) et à la Fédération Nationale des Comités et Organisation de Festivités (FNCOF)**

L'adhésion à l'AMRF s'élève à 75 euros par an.

L'adhésion à La FNCOF pour les communes adhérentes à l'AMRF s'élève à 10€ au lieu de 99€, ce qui permet aux associations de Saint-Saturnin de payer une cotisation de 42€/an à la FNCOF au lieu de 99€, la première année étant offerte;

Le conseil Municipal vote à l'unanimité.

### **2023/DEL07 – Bail commercial : Local 8 impasse du Trieur**

Mme la Maire rappelle qu'un local sis 8 impasse du trieur, propriété de la commune, est mis à disposition de M. Lucas JOUSSANT pour ouvrir sa boulangerie.

Le conseil Municipal vote à l'unanimité.

### **2023/DEL08 – Autorisation d'ouverture de crédits d'Investissement avant le vote du BP 2023**

Il convient d'autoriser l'ouverture de crédits pour l'acquisition d'un défibrillateur extérieur pour la commune (2 000,00€).

Le conseil Municipal vote à l'unanimité.

### **2023/DEL09 – Cimetière communal : fixation des tarifs pour les cavurnes**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité :

20€ le m<sup>2</sup> pour les concessions trentenaires

40€ le m<sup>2</sup> pour les concessions cinquantenaires

50€ le m<sup>2</sup> pour les concessions perpétuelles

### **2023/DEL10 – Approbation de la convention d'intervention d'animateurs au titre de l'Accueil de Loisirs Périscolaires Maternel et Elémentaire entre la MJC Serge Gainsbourg et la commune de Saint-Saturnin**

Le coût horaire de l'animateur de la MJC est passé de 28€ en 2022 à 29€ en 2023 pour un même nombre de jours et heures de présence. Soit pour 2023 : 14.596,67€

Le conseil Municipal vote à l'unanimité.

### **2023/DEL011 – Approbation de la convention d'intervention d'animateurs au titre de l'Accueil de jeunes de la commune entre la MJC Serge Gainsbourg et la commune de Saint-Saturnin**

Vote reporté à une prochaine séance dans l'attente d'éléments complémentaires.

### **2023/DEL012 – Décision d'une aide sociale**

Vote reporté à une prochaine séance dans l'attente d'éléments complémentaires.

**SEANCE DU 06 MARS 2023****2023/DEL011 – SPL GAMA : Autorisation de signature de l'acompte 2022 pour concession du lotissement des Grandes Vignes**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité l'acompte de 32.000€.

**2023/DEL012 – SPL GAMA : Désignation des représentants de la commune**

Mme la Maire et M. Vignaud présentent leur candidature en tant que titulaires et M. Bourquard en tant que suppléant.

Le conseil Municipal vote à l'unanimité.

**2023/DEL013 – Modification du règlement intérieur du Centre Culturel : Montant de la caution**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité :

1000 euros pour dégradation

400 euros pour défaut de ménage

**2023/DEL014 – Adhésion de la commune à l'option « Maintenance du parc informatique dans les écoles » de l'ATD16**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité cette adhésion de 600 euros par an.

**2023/DEL015 – Autorisation d'ouverture de crédits d'Investissement avant le vote du BP 2023**

Il convient d'autoriser l'ouverture de crédits pour :

L'installation du jeu de l'école maternelle : 5.300€

L'aménagement de la salle de repos du personnel : 800€

Un extincteur : 200€

L'acquisition d'un four pour le restaurant scolaire : 10.000€

Soit un total de : 16.300€

Le conseil Municipal vote à l'unanimité.

**2023/DEL016 – Décision d'une aide sociale**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité une aide pour régler la facture de bois d'une administrée.

**SEANCE DU 11 AVRIL 2023****2023/DEL017 – Budget principal de la commune : Approbation du Compte de Gestion 2022**

Les résultats de clôture (hors reste à réaliser) se déclinent de la façon suivante :

Section de fonctionnement	Excédent	502 757,11 €	
Section d'investissement	Déficit		- 37 737,28 €
Excédent global de clôture			465 019,83 €
De l'exercice 2022			

Le conseil Municipal vote à l'unanimité.

**2023/DEL018 – Budget principal de la commune : Approbation du Compte Administratif 2022**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité...

**COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET PRINCIPAL**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES DE L'EXERCICE	991 687,93	192 300,31
DEPENSES DE L'EXERCICE	845 990,17	144 331,00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>145 697,76</b>	<b>47 969,31</b>
RESULTAT EXERCICE ANTERIEUR	357 059,35	-85 706,59
<b>RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2022</b>	<b>502 757,11</b>	<b>-37 737,28</b>
	<b>465 019,83</b>	

RAR 2022 RECETTES	
INVESTISSEMENT	39 083,00
RAR 2022 DEPENSES	
INVESTISSEMENT	-108 632,00

<b>RESULTAT EXERCICE 2022</b>	<b>395 470,83</b>
-------------------------------	-------------------

**2023/DEL019 – Budget principal de la commune : Affectation des résultats 2022 sur 2023**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité...

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022**

<u>Résultat de fonctionnement</u>	
A- Résultat de l'exercice :	145 697,76 €
B- Résultat antérieur reporté :	357 059,35 €
<b>C - Résultat à affecter = A + B</b>	<b>502 757,11 €</b>
<u>Solde d'exécution de la section d'investissement</u>	
D- Déficit d'investissement cumulé (compte 001)	37 737,28 €
	69 549,00 €
E – solde Restes à réaliser	€
<b>F - Besoin de financement = D-E</b>	<b>107 286,28 €</b>
<b>AFFECTATION = C = G+H</b>	<b>502 757,11 €</b>
G - Affectation en réserves R 1068 en investissement (pour couvrir le besoin de financement)	107 286,28 €
H - <b>REPORT EN RECETTE DE FONCTIONNEMENT</b> (compte 002)	<b>395 470,83 €</b>
Affectation en réserves en investissement R.1068 :	107 286,28 €
Report en investissement en dépenses au compte D.001 :	37 737,28 €
Report en fonctionnement en recettes au compte R.002 :	395 470,83 €

**2023/DEL020 – Budget principal de la commune : Vote du Budget Primitif 2023**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité...

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 367 283,00 €	1 367 283,00 €
INVESTISSEMENT	643 660,00 €	643 660,00 €

**2023/DEL021 – Fixation des taux de la fiscalité directe locale 2022**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité...

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	51,10 %
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	47,23 %
TAXE D'HABITATION (Résidences secondaires)	12,72%

Le produit fiscal attendu au vu de cette hypothèse serait de 568 527 euros.

**2023/DEL22 – Subventions communales aux associations 2023**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité...

NOM	2023
ADMR	200,00 €
CREATION PARTAGE	250,00 €
FNCR ANCIENS COMBATTANTS	400,00 €
LA PASSERELLE	600,00 €
ST-SATURNIN ASSOCIATION	150,00 €
SOCIETE DE CHASSE	300,00 €
TENNIS CLUB	100,00 €
CHANT AMIS	100,00 €
CLUB MUSICAL DE LINARS	150,00 €
ETOILE SPORTIVE LINARS	300,00 €
AMICAL DES DONNEURS DE SANG	50,00 €
BANQUE ALIMENTAIRE	220,00 €
SECOURS POPULAIRE	100,00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 920,00 €</b>
JAZZ A SAINT SAT	4 000,00 €
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS</b>	<b>6 920,00 €</b>

**2023/DEL023 – Participations et contributions communales 2023 aux organismes de regroupement**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité...

ATD16 Agence Technique Départementale de la Charente (Volets AMO, numérique, signature électronique, voirie)	3.800,00€
SILFA Syndicat Intercommunal de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques	650,00€
SDEG 16 Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz de la Charente	5.200,00€
CAUE Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement	125,00€
GDON	200,00€
Syndicat mixte de la fourrière	1.150,00€
Divers (Groupement de commandes Gaz/Elec de GrandAngoulême)	155,00€
<b>TOTAL</b>	<b>11.280,00€</b>



**SEANCE DU 02 MAI 2023****2023/DEL024 – Inscription de chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR)**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité l'inscription du chemin dit « des Seigneurs » entre la rue du Puits de la Fontaine et la rue de l'église et du chemin rural non dénommé entre le Chemin Rural dit « des Seigneurs » et l'impasse de la Vendée.

**2023/DEL025 – Cession des voiries et espaces communs du lotissement « Les Grandes Vignes »**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité.

**2023/DEL028 – Approbation du contrat de maintenance pour la destruction des nuisibles et la désinsectisation du groupe scolaire**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité la proposition du Laboratoire SUBLIMM.

**2023/DEL029 – Approbation du contrat de maintenance pour les cloches de l'église**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la proposition de l'entreprise Michel PILON et Fils.

**2023/DEL030 – Demande de subvention : Equipement de vidéo projection pour le groupe scolaire**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité le plan de financement suivant :

Organisme de financement	Montant de la dépense subventionnable	Pourcentage	Montant de subvention escomptée
Département de la Charente	2.875,35€ HT	20%	575,07€ HT
Reste à charge de la commune		80%	2.300,28€ HT
<b>TOTAL</b>	<b>2.875,35€ HT</b>	<b>100%</b>	<b>2.875,35€ HT</b>

**2023/DEL031 – Demande de subvention : Reconstruction du mur d'enceinte de la cour de l'école**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité le plan de financement suivant :

Organisme de financement	Montant de la dépense subventionnable	Pourcentage	Montant de subvention escomptée
Département (SIL)	11.615,00€ HT	20%	2.323,00€ HT
Grand Angoulême (Fonds de concours Solidarité)	11.615,00€ HT	40%	4.646,00€ HT
Autofinancement	11.615,00€ HT	40%	4.646,00€ HT
<b>TOTAL FINANCEMENT</b>	<b>11.615,00€ HT</b>	<b>100%</b>	<b>11.615,00€ HT</b>

## **SEANCE DU 03 JUILLET 2023**

### **2023/DEL032 – Approbation du contrat de maintenance pour les hottes du restaurant scolaire et du centre culturel**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité le contrat d'entretien avec OPTIMA IGIENAIR.

### **2023/DEL033 – Approbation de l'avenant à la convention pour l'entretien des voies communales et des chemins ruraux avec la SCEA Bois de Tarsac**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité.

### **2023/DEL034 – Approbation du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'une étude de programmation urbaine pour le centre bourg de Saint-Saturnin**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité la proposition de la SPL GAMA pour une mission dont la prestation s'élève à 17.928€ TTC et comprend un diagnostic, une faisabilité et la mise au point du schéma directeur d'aménagement et du programme d'actions.

### **2023/DEL035 – Approbation de la convention d'intervention d'animateurs au titre de l'Accueil de Jeunes de la commune entre la MJC Serge Gainsbourg et la commune de Saint-Saturnin**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

### **2023/DEL036 – Approbation de la convention tripartite de participation aux coûts de structure des activités Enfance Jeunesse de FLEAC pour l'année 2023**

Mme Perrein précise qu'il s'agit des frais de fonctionnement répartis entre les trois communes (Fléac, Linars et Saint-Saturnin) en fonction du nombre d'enfants accueillis.

Le conseil Municipal vote à l'unanimité.

### **2023/DEL037 – Approbation de la convention complémentaire CTG avec la CAF dans le cadre de l'accueil périscolaire pour la période 2023-2024**

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) qui liait la CAF aux collectivités est arrivé à son terme le 31 décembre 2022. Le partenariat s'inscrit désormais dans le nouveau cadre politique qu'est la Convention Territoriale Globale (CTG) signée entre la CAF, Grand Angoulême, 38 communes et 4 syndicats intercommunaux pour la période 2019-2022 (convention prolongée jusqu'au 31/12/2024).

Le conseil Municipal vote à l'unanimité.

### **2023/DEL038 – Fixation de prix pour un monument funéraire**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité la revente d'une concession à un administré de la commune pour un montant de 2.500 euros.

**2023/DEL039 – Décision Modificative n°1 au Budget Principal 2023 de la commune**

La municipalité ne souhaite plus réaliser la piste d'athlétisme du City Stade ainsi que sa peinture périphérique (coût : 5.000€) et a besoin de réajuster les crédits pour l'acquisition du cordage de l'air de jeu (pyramide) (coût : 4.800€). Le conseil Municipal vote à l'unanimité.

**2023/DEL040 – Approbation de la Charte départementale Charente 2030**

le Département a mis en place une charte qui permet aux collectivités qui sollicitent l'aide du Département de positionner leurs projets selon leurs ambitions propres au regard de différents critères qui peuvent être liés par exemple à *la réduction de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement (consommation d'eau réduite, performance énergétique des bâtiments,...)*. Le conseil Municipal vote à l'unanimité.

**2023/DEL041 – Détermination du montant de loyer pour le logement communal sis 4 place François Mitterrand**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité un loyer de 300 euros hors charge.

**2023/DEL042 – Approbation de la convention « CDGRH+ » avec le Centre de Gestion de la Charente**

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale propose une nouvelle convention de services facultatifs relatifs à l'accompagnement des collectivités dans la gestion de leurs ressources humaines.

*Mme la Maire précise qu'il s'agit d'une convention de services facultatifs. L'adhésion est gratuite mais les prestations sont payantes.*

Le conseil Municipal vote à l'unanimité.

**2023/DEL043 – Approbation de la convention de partenariat avec la Banque Alimentaire**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité.

**2023/DEL044 – Décision d'une aide sociale****Délibération prise à huis clos**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité une aide matérielle pour le déménagement de deux administrées de la commune.

**2023/DEL045 – Décision d'une aide sociale****Délibération prise à huis clos**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité la prise en charge du premier loyer de deux administrées de la commune dans leur nouveau logement.



## BUDGET PRIMITIF 2023

Adopté lors de la réunion du Conseil Municipal du 11 avril 2023

Le budget de notre commune est divisé en deux sections principales : le fonctionnement et l'investissement. La municipalité maintient un contrôle strict sur les dépenses de fonctionnement, qui englobent les charges courantes nécessaires au bon fonctionnement de nos services. Grâce à une gestion rigoureuse de ces dépenses, nous sommes en mesure de consacrer une part significative de nos ressources au financement de projets d'investissement tout en préservant un fonds de réserve de 160 000 Euros pour l'année en cours. De plus, notre équipe municipale a pris la décision de ne pas augmenter sa part des impôts locaux cette année, dans le souci de maintenir la stabilité fiscale pour nos administrés.

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 367 283,00 €	1 367 283,00 €
INVESTISSEMENT	643 660,00 €	643 660,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT BUDGET 2023			
002	EXCEDENT GLOBAL REPORTE 2022	395 470,83 €	28,92%
013	ATTENUATION DE CHARGES	14 000,00 €	1,02%
70	VENTES DE PRODUITS	26 900,17 €	1,96%
73	IMPOTS ET TAXES	670 198,00 €	49,01%
74	DOTATIONS + SUBVENTIONS	220 814,00	16,14%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	39 900,00 €	2,91%
76	PRODUITS FINANCIERS		
TOTAL		1 367 283,00 €	

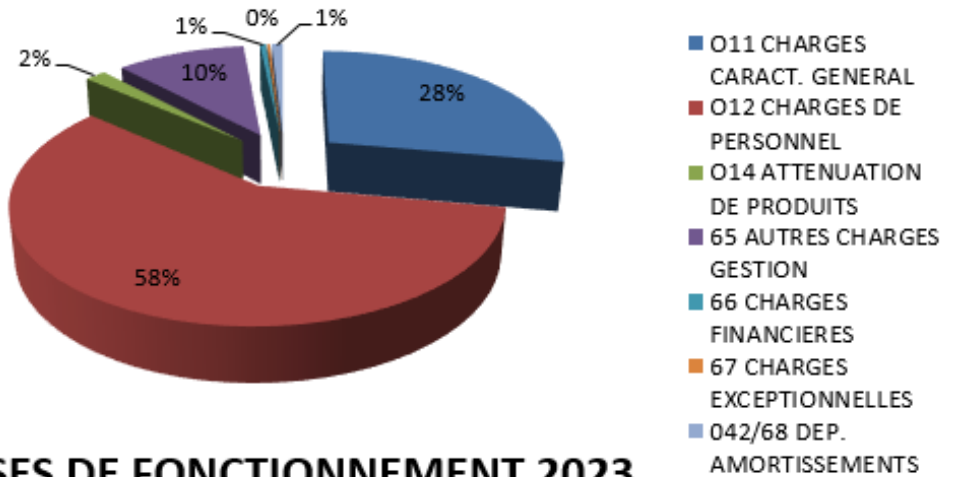
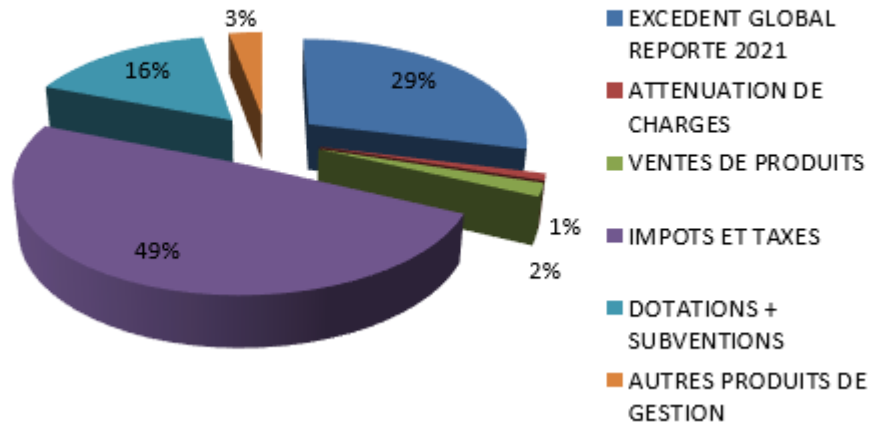
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BUDGET 2023			
011	CHARGES CARACT. GENERAL	257 285,00 €	27,83%
012	CHARGES DE PERSONNEL	540 000,00 €	58,41%
014	ATTENUATION DE PRODUITS	16 000,00 €	1,73%
65	AUTRES CHARGES GESTION	96 000,00 €	10,38%
66	CHARGES FINANCIERES	4 600,00 €	0,49%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00 €	0,21%
042/68	DEP. AMORTISSEMENTS	8 500,00 €	0,91%
TOTAL		924 385,00 €	
EXCEDENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		442 898,00 €	

**L'excédent de la section de fonctionnement est un élément crucial de notre budget communal. Il représente la différence positive entre les recettes et les dépenses courantes de la commune.**

Cet excédent est utilisé pour financer les dépenses d'investissement, telles que la construction d'infrastructures, l'achat d'équipements, et d'autres projets à long terme... Cela nous permet de maintenir notre stabilité financière, de réduire la nécessité d'emprunter, et de répondre aux besoins de développement de notre commune, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie de nos citoyens.



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023



### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023

### PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2023

Travaux de voirie	162 000 €
Travaux eaux pluviales	1 000 €
Eclairage public	11 300 €
Matériel et outillage services techniques	11 100 €
Travaux défense incendie	3 000 €
Travaux et équipement GROUPE SCOLAIRE	35 000 €
Travaux cimetièrè	7 000 €
Travaux centre culturel	10 000 €
Aménagement de bourg (étude programmiste)	13 000 €

Pour chaque projet d'investissement, nous recherchons activement des subventions auprès de différents organismes de financement pour maximiser nos ressources.

## 5 chatons abandonnés sauvés

Récemment, cinq chatons ont été découverts dans une poubelle au cimetière de notre commune. Grâce à l'intervention rapide de nos agents des services techniques et au vétérinaire de Hiersac, ces chatons ont été pris en charge, soignés et nourris.

Cet acte d'incivilité met en lumière l'importance de la responsabilité envers nos animaux de compagnie. Nous devons tous œuvrer pour mettre fin à de tels comportements cruels et encourager la stérilisation.



## Vol de fleurs

Quelques élues ainsi que les agents du service technique ont décidé de mettre en commun leurs connaissances et compétences pour embellir certains secteurs de la commune. Parmi leurs projets, ils ont entrepris de fleurir les jardinières de MARTEAU.

Cependant, nous n'avions pas anticipé la visite de personnes mal intentionnées qui ont dérobé nos plantations. Oui, cela provoque un certain agacement !





Nous vous informons des récents travaux de voirie réalisés dans notre commune, ainsi que de ceux planifiés pour l'année en cours. Ces initiatives revêtent une importance cruciale, visant à améliorer notre environnement et assurer la sécurité de tous.

**Chemin de Lafeteau** : Nous avons entrepris des travaux de réfection sur une distance de 1800 mètres, nécessitant un investissement de 20 000 €. Cette rénovation vise à faciliter les déplacements dans cette zone.

**Chemin du Bois Renard** : Nous avons également effectué des travaux de réfection sur 300 mètres linéaires de ce chemin, pour un coût de 2 300 €. Cette démarche s'inscrit dans notre engagement à maintenir nos chemins ruraux en bon état.

**Rue du Parc** : Réalisation de pose de bordures et de caniveaux afin de gérer efficacement l'écoulement des eaux pluviales. De plus, un revêtement bi-couche sera appliqué pour garantir une durabilité optimale de cette rue.

### Travaux de voirie à venir cette année :

**Route des Chaumes** : Début novembre, nous allons commencer la première phase des travaux sur la Route des Chaumes, à partir du city stade, sur une distance d'environ 1,5 kilomètre. Les travaux consisteront principalement au renforcement des bords de la route, ce qui contribuera à améliorer la sécurité routière.

**Route du Clos (Village de Gouthiers)** : Dans le village de Gouthiers, nous entreprendrons la reprise des déformations de la Route du Clos grâce à un revêtement bi-couche. Cette initiative permettra de rétablir la qualité de cette voie et d'assurer une circulation fluide.

Ces projets sont le fruit de notre engagement continu pour maintenir et améliorer notre commune. Nous comprenons l'importance de bonnes infrastructures de voirie, que ce soit pour la sécurité, la mobilité ou la qualité de vie. Nous veillerons à minimiser les désagréments durant les travaux et à vous tenir informés de leur avancement.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires, suggestions ou préoccupations. Votre participation est précieuse



## Travaux au cimetière

Dans le cimetière, d'importants travaux de gros œuvre ont été entrepris, notamment la pose de bordures et la création de nouvelles allées dans l'extension du cimetière.

Ces allées, prévues pour être enherbées, ajouteront une touche de verdure et de tranquillité à cet espace de recueillement.



De plus, la commune prévoit la création d'un espace réservé aux cavurnes, offrant ainsi de nouvelles options pour les sépultures.



## Une enfant de Saint-Saturnin ouvre une maison de création de robes de mariée

Passionnée de couture, de broderie et de mythologie, Noémie BOIS ouvre un magasin atelier à la Rochefoucauld, spécialisé en robes de mariée et de soirée. Son choix d'appeler sa maison de couture « REINE HERA » n'est pas dû au hasard, puisqu'elle a choisi la déesse du mariage et de la fertilité.

Après un parcours de formation déterminé sanctionné par un BAC pro puis un BTS de métiers de la mode, Noémie s'est spécialisée en broderie au fil d'or, ce qui lui vaut le titre d'artisan d'art.



L'atelier boutique se situe 15 rue de la Porte de Marillac à la ROCHEFOUCAULD. Vous pouvez retrouver des modèles de robes et accessoires sur son site Facebook.

**BRAVO** à Noémie et Bonne Chance pour un avenir générateur de Bonheur.

Arrivant à la fin de mes études d'infirmière, j'ai eu la chance de réaliser un de mes stage à l'étranger. Je suis parti pendant 5 semaines au Cambodge, pour mon stage à l'hôpital de Kampong Cham.

J'avais envie de découvrir une culture totalement différente de la nôtre, avec un système de santé et des prises en charge différentes, pour développer mes compétences.

J'étais anxieuse à l'approche du départ, mais mon appréhension s'est vite envolée une fois arrivé. Les Cambodgiens sont chaleureux, généreux et accueillants.

Cette expérience a été très enrichissante pour moi tant personnellement que professionnellement.



J'ai dû apprendre à communiquer malgré la barrière de langue, j'ai également appris de nouvelles techniques de soins. Tout est très différent par rapport à ce que j'avais l'habitude de faire en stage en France. Il a fallu s'adapter au système local, « faire avec les moyens du bord », et c'est ce qui fait toute la richesse de cette expérience. Cela m'a permis de réaliser la chance que nous avons, et de relativiser par rapport à notre système de santé.

Grâce à des collectes organisées avant de partir, j'ai pu apporter une valise de 20Kg entièrement dédiée aux dons avec pansements, compresses, produits pour bébés, et autre matériel médical. J'ai pu distribuer vêtements et produits d'hygiène dans une école pour enfants défavorisés, et aux nouveaux nés à la maternité de l'hôpital.

J'ai également fait un peu de tourisme lors des week-end, l'occasion d'en apprendre plus sur le mode de vie, tout en passant du bon temps !

Je tiens à remercier la mairie de Saint-Saturnin ainsi que toutes les personnes qui m'ont aidée dans la réalisation de ce beau projet.

Lauren THONUS

Lycéen qui vient de passer son bac de français, Florian aspire à devenir gendarme mais sa passion, depuis 10 ans, c'est l'escrime.

C'est en suivant son frère Matthieu au bord des pistes qu'il a lui aussi souhaité pratiquer ce sport.

Inscrit au Cercle d'Escrime Salle Taillefer d'Angoulême, Florian manie avec brio le fleuret. Rigueur, respect, maîtrise, réflexion, combativité, précision, engagement sont les mots à ressasser lorsqu'il met son masque.

Une saison d'escrime c'est 3 circuits régionaux, 4 circuits nationaux, le tout multiplié par 2 car Florian participe aux compétitions M17 (sa catégorie) et en surclassement en M20 (moins de 20 ans). Il connaît les 4 coins de la France, 1 week-end à Marseille et le suivant à Lille !



Il s'entraîne en moyenne 3 fois par semaine et est aussi convoqué en stage de ligue à chaque période de vacances scolaires. Il a également passé son diplôme d'arbitre niveau régional.

L'année dernière, il est monté sur la 3<sup>ème</sup> marche du podium aux Championnats de France par équipe, une médaille de bronze qui reste son meilleur souvenir de jeune escrimeur.

Cette année, il est 1<sup>er</sup> du classement régional Nouvelle Aquitaine, il s'est classé dans le top 20 français et a pu ainsi se qualifier pour une Coupe Mondiale. Il s'est aussi qualifié pour le Championnat de France Nationale 1 ouvert aux 32 meilleurs français. Son meilleur résultat en 2023 est un top 30 mondial lors d'une compétition prestigieuse à Paris.

Pour sa prochaine saison, Florian a été approché par le Club de Poitiers. Il y prendra sa licence dans l'optique d'un nouveau podium par équipe tout en continuant à s'entraîner la semaine à Angoulême avec son maître d'armes.



## Fête de l'école

Le 30 juin dernier la fête des écoles a illuminé notre commune.

Les enfants de chaque classe ont travaillé dur pour présenter des spectacles extraordinaires qui ont émerveillé l'ensemble de l'assistance. C'était un véritable festival de talents, la présence massive des familles et leurs applaudissements ont nourri le sentiment de fierté chez nos jeunes artistes en herbe.



Nous tenons à remercier chaleureusement les enseignants, les membres du personnel scolaire, les agents des services techniques et les parents bénévoles pour leur participation dans la préparation de cet évènement.

En clôture de cette soirée, l'association des parents d'élèves a proposé des planches de charcuterie et fromage qui ont remporté un vif succès.

## Rentrée scolaire

C'est avec un immense plaisir que nous vous annonçons le début d'une nouvelle année scolaire à l'école Gilbert RAMBLIERE.

Cette année, notre école accueille fièrement 115 élèves répartis en 5 classes, et nous sommes heureux de constater que les effectifs sont stables par rapport à l'année précédente

Voici un aperçu des classes pour cette année scolaire :

- **Petite section et moyenne section** : Mme LOUBERZAC enseigne à 22 élèves, avec le soutien de l'ATSEM Mme ROUGIER Juliette.
- **Moyenne section et Grande section** : Mme DEVENNE accueille 23 élèves, avec le soutien de l'ATSEM Mme POIGNAT Estelle.
- **CP** : Mme GAUTIER enseigne à 23 élèves.
- **CE1/CE2** : Mme NOEL enseigne à 24 élèves.
- **CM1/CM2** : M. DEGOUSEE enseigne à 23 élèves.

Nous souhaitons à tous les élèves une année scolaire riche en découvertes et en apprentissages

## Travaux de l'école

Une somme totale de 32 000 Euros a été allouée pour les travaux au sein du groupe scolaire. Voici un aperçu des principales réalisations :

### Rénovation du mur d'enceinte de l'école :

Le mur d'enceinte présentait des problèmes dus aux racines d'arbres qui s'étaient infiltrées sous le mur, provoquant un affaissement progressif. Pour résoudre ce problème, le mur a été soigneusement démonté pierre par pierre, puis reconstruit à l'identique.



### Création d'un espace vert pour les enfants de l'école maternelle :

Les agents des services techniques ont aménagé un carré de jardin spécialement dédié aux enfants de l'école maternelle. De plus, un portillon a été installé pour permettre un accès direct au city stade.



### Installation de structures de jeux :

Deux aires de jeux ont été aménagées, une du côté de la maternelle et l'autre du côté de l'école primaire. Ces aires comprennent des structures de jeux ainsi qu'un bac à sable pour le plaisir des élèves.



### Amélioration du dortoir de la maternelle :

Le dortoir de la maternelle a subi des travaux d'aménagement, notamment l'abaissement du plafond pour améliorer le confort et favoriser les économies d'énergie. Les murs ont également été repeints et tapissés afin de créer une atmosphère chaleureuse et apaisante propice au sommeil des tout-petits.





### Réaménagement de la deuxième salle de la garderie :

La deuxième salle de la garderie a fait l'objet d'une rénovation complète, comprenant la peinture des murs, l'installation d'étagères et la réhabilitation des tables, afin d'offrir un environnement accueillant aux enfants.



### Réduction de l'utilisation de papier :

Dans une optique d'économie et de préservation de l'environnement, les distributeurs de papier ont été remplacés par des sèche-mains soufflants, contribuant ainsi à réduire notre empreinte écologique.

### Passage à l'éclairage LED :

Dans le cadre de notre engagement en faveur du développement durable et de la protection de la planète, toutes les salles de l'école ont bénéficié d'un remplacement de leur éclairage par des luminaires LED plus écoénergétiques.

Ces travaux ont été entrepris dans le but d'améliorer l'environnement scolaire et de promouvoir des pratiques plus respectueuses de l'environnement, tout en offrant aux élèves un espace plus sécurisé et agréable pour leur éducation.

## Une année 2022-2023 bien remplie pour la Passerelle !

Nous avons réalisé de nombreuses manifestations pour le plus grand plaisir des petits mais aussi des plus grands.

Certains élèves de la grande section au CM2 ont pu profiter de cours d'anglais, dispensés par une britannique expérimentée. Cette rentrée, la Passerelle propose également des cours pour juniors et adultes.

2023 a débuté avec la boum, où les enfants et les parents se sont déguisés sur le thème des « dessins animés ».

Pour l'arrivée du printemps, les enfants se sont amusés à chercher les œufs, dans le clos de l'école lors de la chasse aux œufs.



Dans le cadre du carnaval organisé par la MJC de Fléac, en partenariat avec les associations de parents d'élèves de Fléac, Linars et Saint-Saturnin et le soutien de la commune, les enfants déguisés ont déambulé dans les rues de Saint-Saturnin. Le char réalisé à la garderie a remporté le prix du char le plus technique.

La passerelle et ses bénévoles ont également organisé une randonnée d'orientation afin de découvrir la commune autrement et pour se retrouver autour d'un pique-nique.

Le GALA de danse a remporté un franc succès avec trois représentations, où les danseurs ont montré leur travail de toute une année.





Un après-midi nautique à Saint-même-les-carrières a été organisé où les petits ont pu faire du baby ski nautique et les plus grands ont testé les sensations fortes sur la bouée.

Pour clôturer l'année scolaire, la kermesse avec le spectacle des élèves et de nombreuses activités proposées par les parents d'élèves et la municipalité a eu lieu.

L'année scolaire 2023-2024 sera à nouveau l'occasion de créer du lien entre les parents, de les informer, de permettre à chaque parent d'être acteur de la vie de l'école.

Mais aussi, de nouvelles manifestations seront proposées telles que : un loto pour financer le voyage scolaire des CM, qui s'est déroulé le vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 octobre, la soirée Halloween, le 28 octobre, la traditionnelle braderie des petits loups, le 18 et 19 novembre. Nous réalisons ces actions afin d'améliorer la vie des élèves à l'école.

**Un grand merci à tous ceux qui participent à nos manifestations et qui nous soutiennent !**

L'ASSOCIATION LA PASSERELLE c'est AUSSI :

1 Section danse (Evidanse16) : cours de danse (jazz, hip hop, zumba...) à partir de 3 ans.

1 Section Futsal Mixte : Jeudi de 20h à 22h

1 Section Multi-Sport Homme : Mercredi de 20h à 22h



## Saint-Saturnin association

Plusieurs membres de notre association ont participé aux rencontres des Saint Saturnin de France qui se sont déroulées cette année chez nos amis de Saint Saturnin en Sarthe non loin du Mans pendant le week-end de l'ascension.

Nous avons fêter le 20ième anniversaire de ces rencontres tant attendues chaque année par chacun d'entre nous. Ce fût de nouveau l'occasion d'échanger avec nos amis des communes portant le même nom que la nôtre et de vivre, comme toujours, de bons moments de convivialité et d'amitié.



Un grand merci aux organisateurs et aux bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de ces journées.

Un rendez-vous est pris pour l'année prochaine chez nos homologues de Saint Saturnin les Apts dans le Vaucluse



Le 03 juin dernier, notre association a organisé une balade conviviale à la découverte des chemins de randonnée de la commune.

Pour le plus grand plaisir des marcheurs, nous avons fait une halte commentée chez des viticulteurs passionnés de la commune, fait un arrêt pause-café à la maison des abeilles sur la commune de Hiersac et partagé un repas convivial pour clôturer la matinée appréciée par tous.

## Comité des fêtes

Après deux années marquées par des perturbations au sein de nos activités, nous avons réussi à organiser l'ensemble de nos événements habituels :

- Les soirées de dégustation de vins, accompagnées de repas conviviaux, ont attiré en moyenne 65 personnes. Nous souhaitons exprimer notre gratitude à Georges, notre caviste, qui anime ces soirées avec brio. La dernière de la saison s'est tenue le 9 juin, comprenant un apéritif suivi d'une paëlla qui a été très appréciée par les 60 convives présents.
- La foire aux vins et à la gastronomie a connu une fréquentation légèrement inférieure à la normale, mais les exposants ont enregistré des ventes plus élevées que d'habitude.
- Le bric-à-brac, qui a compté une trentaine d'exposants, ainsi que le marché aux fleurs et aux plants de légumes, se sont déroulés à nouveau dans la salle des sports, en raison de conditions météorologiques incertaines. Les vendeurs de légumes et de fleurs ont établi un nouveau record, avec plus de 700 pieds de tomates vendus, sans oublier les poivrons, les aubergines, les concombres, les courgettes et les fleurs qui ont également trouvé preneurs. Après le rangement, nous avons partagé un moment de réconfort autour d'une table garnie d'apéritifs et de casse-croûte améliorés.
- Le théâtre a enchanté un public nombreux avec la représentation de la pièce "Treize à table".
- Une excursion d'une journée dans le marais poitevin s'est déroulée le 6 septembre, réunissant 40 participants qui ont tous exprimé leur grande satisfaction.



**L'assemblée générale du comité des fêtes est prévue pour fin octobre. Nous accueillerons avec joie toutes les bonnes volontés, en particulier les jeunes, car notre comité des fêtes prend de l'âge**

## Le club « *Questions Pour Un Champion* » de Saint Saturnin est fait pour vous.

Créé par Michelle Boutinon, qui en est toujours la présidente d'honneur, notre club rassemble chaque semaine plus d'une trentaine de participants venus de tout le département pour s'affronter selon le même principe que le célèbre jeu télévisé auquel il emprunte ses règles.

Le déroulement est rigoureusement identique à l'émission créée en 1988 avec son « *9 points gagnants* », suivi du « *4 à la suite* » et de la dernière manche, « *le face à face* ». Depuis plusieurs années nous avons essayé de reprendre les évolutions télévisuelles de ce jeu en incluant des images et des morceaux musicaux à nos questionnaires.

Nul besoin d'être un champion d'orthographe, ni de posséder une culture encyclopédique pour être membre de notre club. La bonne humeur est, par contre, impérative. L'objectif est simplement d'apprendre en s'amusant.

Le club QPUC de Saint Saturnin est l'un des 185 référencés en France et le seul de Charente.

Dans ce cadre, nous avons reçu en avril, nos voisins dordognots du club de Saint Privat des Prés. Au terme d'un voyage plein d'embuches nous les avons accueillis et réconfortés avec notre pineau, spécialité typiquement charentaise qui leur a fait chaud au coeur. Après un repas convivial, dans la magnifique salle des fêtes aimablement prêtée par la mairie et au terme de plusieurs joutes amicales et âprement disputées, force est restée à notre club ! Quelques magnifiques cadeaux ont récompensé les dignes vainqueurs.



N'hésitez pas à nous rejoindre et venir jouer avec nous le vendredi après-midi ou le samedi après-midi à la salle socio-culturelle. La cotisation annuelle (*définie en assemblée générale*) est actuellement de 10 €.

Renseignements au 06.77.98.43.54 ou par courriel à la présidente : [brigitte.bignalet@wanadoo.fr](mailto:brigitte.bignalet@wanadoo.fr)

# Jazz à Saint-Sat



28

L'édition 2024 de Jazz à Saint Sat se déroulera du vendredi 12 au dimanche 28 janvier avec des temps forts sur notre commune du mardi 16 au dimanche 21.

Cette année sera caractérisée par la mise en valeur de femmes de talent, têtes de groupe reconnues par les passionnés de jazz. Autre nouveauté, le ciné-concert apprécié par les écoliers sera proposé à 20 h 30 pour le public désirant passer un bon moment et rire aux facéties de Laurel et Hardy.

Les bénévoles du festival seront heureux de vous accueillir nombreux aux soirées de concert à Saint Saturnin ou dans les nombreuses autres communes proposant les concerts (La Couronne, Nersac, Champniers, Aigre, Voeuil et Giget et Hiersac). Réservez ces soirées conviviales !



LA VIE ASSOCIATIVE

DATES	GROUPE	LIEU CONCERT
<b>VENDREDI</b> 12/01 20h30	LANA GRAY TRIO ALL THAT JAZZ	La Couronne Théâtre 2B 15€
<b>SAMEDI</b> 13/01 20h30	THE GUMBO QUINTET CECIL RECCHIA	NERSAC Salle des fêtes 20€
<b>DIMANCHE</b> 14/01 15h30	LAURA PRINCE	NERSAC Salle des fêtes 25€
<b>LUNDI</b> 15/01 20h30	Ciné concerts Christian Leroy Matinée et soirée Laurel et Hardy	Saint Saturnin  Centre culturel Scolaires communes du secteur
<b>MARDI</b> 16/01 20h30	Ciné concerts Christian Leroy Matinée et soirée LAUREL ET HARDY	CHAMPNIERS Scolaires 14h30 Tout public 20h30
<b>MERCREDI</b> 17/01 20h30	PHILIPPE PARANT guitare WILLIAM LECONTE piano	Saint Saturnin Centre culturel 15€
<b>JEUDI</b> 18/01 19h	APEROCONCERT avec le BIG BAND Conservatoire Gabriel Fauré Angoulême	Saint Saturnin Centre culturel
<b>VENDREDI</b> 19/01 20h30	LEILA OLIVESI OCTET	Saint Saturnin Centre culturel 20€
<b>SAMEDI</b> 20/01 20h00 22h00	CHOCHO CANNELLE, CAMILLE HEIM  NORAH KAMM QUINTET	Saint Saturnin  Centre culturel 25€
<b>DIMANCHE</b> 21/01 15h30	LUCIENNE RENAUDIN VARY JEAN-PIERRE DEROUARD PHILIPPE DUCHEMIN	Saint Saturnin Centre culturel 25€
<b>VENDREDI 26/01</b> <b>SAMEDI 27/01</b> <b>DIMANCHE 28/01</b>	BANANA CREOLE JAZZ	AIGRE 20h30 VOEUIL ET GIGET 20h30 HIERSAC 15h30



**VEND. 12 JANVIER**  
**20h30**  
**LA COURONNE - Théâtre 2B**



**LANA GRAY TRIO**

**SAM. 13 JANVIER**  
**20h30**  
**NERSAC - Salle des Fêtes**



**CECIL RECCHIA**

**DIM. 14 JANVIER**  
**15h30**  
**NERSAC - Salle des Fêtes**



**LAURA PRINCE**

**SAINT-SATURNIN - Centre Culturel**

**VEND. 19 JANVIER**  
**20h30**



**LEILA OLIVESI OCTET**

**SAM. 20 JANVIER**  
**20h00**



**CHOCHO CANNELLE**

**SAM. 20 JANVIER**  
**21h30**



**NORA KAMM QUINTET**



**DIM. 21 JANVIER**  
**15h30**

**LUCIENNE  
RENAUDIN VARY**

## CARNAVAL

Cette année la MJC de FLEAC a organisé au mois d'avril un carnaval au sein de notre commune.

Les enfants de Fléac, Linars, et Saint-Saturnin se sont joyeusement mêlés à ce cortège haut en couleurs où chaque commune a rivalisé d'imagination pour présenter son char.

Cette collaboration intercommunale a ajouté une touche de convivialité à l'évènement.



## INAUGURATION CITY STADE

C'est avec une immense fierté que nous avons inauguré, le 1er avril, notre tout nouveau city stade en présence de Monsieur le Président de l'agglomération de Grand Angoulême, Xavier BONNEFOND, de Monsieur le Président du département de la Charente, Philippe BOUTIT, et de Monsieur le Sénateur François BONNEAU. Leur participation a honoré cette étape importante dans la vie de notre commune.

Nous avons également été très flattés de la présence parmi nous de nombreux élus locaux et maires des communes environnantes.

Nous avons réalisé un investissement important afin de fournir un espace de loisirs accessible à tous : enfants, adolescents et adultes. Toutefois, ce projet n'aurait pas été possible sans le soutien financier de Grand Angoulême, du département et de l'État, qui ont accordé des subventions d'un montant total de 31 000 € pour une dépense totale de 50 000 €. Leur contribution est essentielle pour permettre à notre commune de proposer des équipements de qualité à ses habitants.

Cette inauguration a été empreinte d'une grande émotion. En effet, le conseil municipal a décidé de donner le nom de « Marie-Henriette BEAUGENDRE » à ce nouveau terrain multisports afin d'honorer sa mémoire et son engagement en faveur de notre commune. Marie-Henriette avait à cœur de promouvoir la pratique sportive auprès des jeunes en particulier, car elle savait que cela était bénéfique pour leur développement physique et psychologique. Elle aurait été fière de voir cette réalisation, qui incarne les valeurs de partage et de solidarité qu'elle a toujours défendues.

Nous vous invitons tous à profiter de cet espace de jeu pour vous amuser, faire du sport, mais aussi pour vous rencontrer, vous rassembler et vous découvrir mutuellement.



## FETE DE LA MUSIQUE

Le 21 juin, la deuxième édition de la Fête de la Musique a enflammé notre commune. Le trio « L & S », composé de Charley (chant), Christian (guitare) et Alexandre (batterie), a créé une ambiance pop rock endiablée.

Plus de 300 convives se sont réunis autour d'un apéritif convivial suivi d'un repas festif. La soirée a été marquée par la musique, le partage et la joie.

Un grand merci à tous ceux qui ont rendu cette soirée mémorable. Nous attendons avec impatience la prochaine édition pour encore plus de musique et de convivialité





## SOIRS BLEUS

La soirée du 26 juillet a commencé en beauté avec les danses envoûtantes du groupe Ahi'o Mai, qui ont invité le public à s'initier à l'art traditionnel du "Ori Tahiti". Les rythmes entraînants et les mouvements gracieux ont transporté les spectateurs dans l'univers enchanteur de la Polynésie, faisant de cette première partie un moment inoubliable.

La deuxième partie de la soirée a été marquée par un spectacle unique en son genre : l'Arche en Sel. Cette performance artistique a fusionné l'art du feu, le théâtre d'objets et la danse pour créer un tableau magnifique et envoûtant. Les artistes ont captivé le public avec leur créativité et leur talent, transportant l'auditoire dans un monde fantastique.

Plus de 600 personnes se sont rassemblées pour assister à ce spectacle captivant, démontrant ainsi l'attachement de la commune à l'art et à la culture. Les applaudissements et les acclamations nourrissaient l'énergie de la soirée, créant une atmosphère électrisante.

Entre les deux parties du spectacle, les spectateurs ont eu l'opportunité de se détendre et de profiter d'un apéritif offert par la municipalité. De plus, les producteurs locaux du marché et les foodtrucks ont régalié les papilles des convives avec une variété de mets délicieux. Cet événement annuel continue de renforcer les liens entre les habitants et de partager des moments chaleureux avec les amis et la famille.



## LE 8 MAI

Le 8 mai, nous avons rendu un vibrant hommage à ceux qui ont combattu pour la liberté lors de la Seconde Guerre mondiale. La cérémonie, qui s'est déroulée devant nos deux monuments aux morts, a rassemblé les habitants de notre commune, toutes générations confondues, dans un moment solennel et émouvant.

Nous nous sommes réunis pour commémorer cette journée mémorable, en présence de l'association des anciens combattants, qui joue un rôle central dans la préservation de notre mémoire collective. Leur présence et leur dévouement indéfectible sont une leçon d'histoire vivante pour nous tous.



La matinée a débuté par le dépôt de gerbes et d'une minute de silence suivie de discours rappelant l'importance de préserver la mémoire de nos héros et de transmettre leurs valeurs aux générations futures.

Les enfants des écoles étaient présents, accompagnés du directeur, symbolisant ainsi notre engagement à sensibiliser les jeunes générations à l'histoire et aux sacrifices consentis pour notre liberté.

La cérémonie s'est conclue par un vin d'honneur offert par la municipalité, permettant à tous les participants de se retrouver et d'échanger dans un esprit de fraternité et de camaraderie.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette commémoration, ainsi que tous les habitants qui se sont joints à nous pour rendre hommage à nos valeureux combattants.



## CE QUI ARRIVE...

Nous avons le plaisir de vous informer des événements à venir qui animeront notre commune .

Nous espérons vous y voir nombreux pour partager des instants agréables.

**Foire au gras- Dimanche 19 novembre de 9h à 17h** Dans la salle du gymnase de Saint-Saturnin. De nombreux exposants vous y attendent pour vous faire déguster et découvrir leurs produits.

**Repas des Aînés - Dimanche 3 Décembre** Venez nombreux au repas des aînés qui se tiendra le dimanche 3 Décembre. Pour animer cette journée, le groupe musical "Les Jaguars" enflammera la piste de danse. De plus, le traiteur "Le Jardin des Délices" ravira vos papilles avec un menu concocté spécialement pour l'occasion.

**Randonnée Nocturne Téléthon - Vendredi 8 Décembre** Participez à notre randonnée nocturne, en collaboration avec la commune de Hiersac, dans le cadre du Téléthon. Le départ se fera depuis Hiersac, et le parcours vous mènera jusqu'à Saint Saturnin. Attendez-vous à des animations surprises en chemin qui égayeront votre marche.

**Marché de Noël - Mercredi 13 Décembre** Préparez-vous à plonger dans l'ambiance chaleureuse du marché de Noël. Venez découvrir une sélection de produits artisanaux et gourmands qui sauront ravir vos proches pour les fêtes de fin d'année.

Restez à l'écoute pour plus de détails à venir. Nous avons hâte de vous accueillir !

## OCTOBRE ROSE

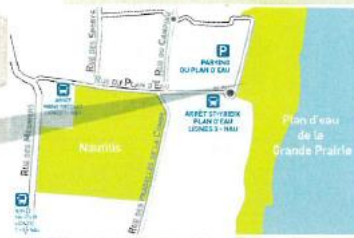
Comme l'année précédente, la municipalité s'engage à nouveau dans la campagne Octobre Rose en soutien à la Ligue contre le cancer. Cette initiative vise à sensibiliser la population aux risques liés aux cancers du sein, qu'ils concernent les femmes ou les hommes.

Vous pourrez nous rejoindre les mercredis 4 et 25 octobre sur le marché, où nous proposerons des roses et divers articles au profit de la Ligue. En dehors de ces dates, vous êtes également les bienvenus à la mairie pour effectuer vos achats.



## OÙ ?

14 rue du Plan d'Eau  
16710 Saint-Yrieix-sur-Charente



## QUAND ?

Du lundi au vendredi :  
de 13h30 à 17h.

Bilans de condition physique  
le mercredi matin sur rendez-vous.

Ateliers de reconditionnement physique  
sur rendez-vous les lundis, mardis  
et vendredis matin, sur place  
ou dans d'autres lieux  
de l'agglomération.



## AVEC QUI ?

Un **enseignant en Activités Physiques Adaptées** vous accueillera à la Maison Sport-Santé pour vous renseigner et vous accompagner dans votre parcours sport-santé.

**POUR DÉMARRER,  
CONTACTEZ-NOUS :**

06 28 78 07 10

maisonsportsante@grandangoulême.fr

## LES PARTENAIRES



**CONSTRUISONS  
ENSEMBLE  
VOTRE PARCOURS  
SPORT-SANTÉ**

## COMMENT ?

1

Prise de contact par **téléphone**  
ou **directement sur site**

Accueil, conseils et orientation par  
un professionnel de l'activité physique adaptée

2

3

Possibilité de bénéficier d'un accompagnement  
adapté pour construire ensemble  
**votre parcours sport-santé**

Orientation vers  
les **associations  
sportives et activités  
physiques adaptées**

Orientation,  
en fonction du bilan,  
vers un **programme  
de reconditionnement  
physique d'une durée  
de 3 mois**

## POUR QUI ?

La Maison Sport Santé **s'adresse à tous**, et particulièrement :

- aux personnes **éloignées de la pratique sportive**,
- aux personnes souffrants d'**Affections de Longues Durées** ou de **maladies chroniques**, sur prescription médicale.



## La commune de Saint Saturnin se mobilise Santé Communale & Dépendance Communale

### Jusqu'à - 25% sur vos contrats santé\*

Les avantages de l'offre « Santé pour votre commune »

- ① Une **complémentaire santé modulable** selon vos besoins
- ② Un **tarif avantageux** négocié pour les habitants de votre commune
- ③ Une **offre simple et accessible** à tous, sans questionnaire médical
- ④ Un **accompagnement quotidien** proche de chez vous

Ne pas jeter sur la voie publique svp

Votre conseiller AXA

**CHRISTELLE BELLOT**

Adresse : **121 RUE DE L'ENTRAIT**

Tel : **16430 CHAMPNIERS**

**06 40 90 92 67**

Mail : **christelle.bellot@axa.fr**

\*voir conditions auprès de votre conseiller

### Demande de rdv pour étude et comparatif couverture santé communale

Vous souhaitez bénéficier d'une **étude gratuite** afin de **chiffrer vos gains** ?

Vous pouvez retourner ce coupon **par mail** ou **contacter votre conseiller** de proximité

Nom(s), Prénom(s) : .....

Date de naissance : .....

Adresse/Email : .....

Téléphone : .....

Régime Obligatoire :  CPAM  RSI/SSI  MSA  AUTRES



« Je reconnais avoir été informé, conformément à l'article 32 de la Loi du 6 janvier 1978 modifiée, du caractère facultatif des réponses au questionnaire. J'autorise l'assureur, responsable du traitement dont la finalité est l'offre d'un produit ou d'un service, à utiliser mes réponses, dans la mesure où elles sont nécessaires à l'exécution de mes demandes, auprès de lui ou des autres Sociétés du Groupe auquel il appartient. Je dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès d'AXA - Service Développement - 163 Avenue du Haut Levêque - 33600 PESSAC - pour toute information me concernant. Je reconnais être informé que les données recueillies par l'assureur peuvent être utilisées par le Groupe AXA, à des fins de prospection commerciale auxquelles je peux m'opposer en cochant la case ci-contre  »

AXA France Vie : Société anonyme au capital de 487 725 073,50 s - 310 499 959 R.C.S. Nanterre - AXA Assurances - Vie Mutuelle : Société d'assurance mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245. Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex - Entreprises régies par le Code des Assurances - AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S Nanterre - AXA Assurances IARD Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309. Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92 727 Nanterre Cedex. Offre réservée aux nouveaux clients en Santé

Ne pas jeter sur la voie publique svp

# PAS D'ÉCRAN

Pour le bon développement de votre enfant

**PAS D'ÉCRANS AVANT 3 ANS !**

## LE TOUT-PETIT DOIT UTILISER SES 5 SENS ET EXPLORER LE MONDE EN 3 DIMENSIONS.

La surexposition aux écrans provoque des retards de développement, du langage et des acquisitions, des troubles du sommeil et du comportement, une addiction, des déficits visuels et de l'attention, une diminution de la concentration et de la mémoire, des troubles alimentaires, etc.

### Le service PMI du Département de la Charente peut vous aider, si votre enfant :

- ne comprend pas des consignes simples à l'entrée à l'école ou s'il ne parle pas ;
- a un retard de croissance ;
- est bloqué ou perturbé dans ses explorations ;
- a des difficultés à entrer en contact avec les autres, tape, ne joue pas ;
- hurle dès qu'on lui retire l'écran ;
- présente des retards dans les apprentissages ;
- est en surpoids (risque de développer une obésité) ;
- présente des signes de fatigue oculaire, des picotements des yeux, des larmoiements ...



[www.lacharente.fr](http://www.lacharente.fr)

**Plus d'informations au 05 16 09 76 94**

ou en contactant la PMI de votre secteur (voir contacts en flashant le QRCode)

**CHARENTE**


LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE



**2, RUE JEAN MERMOZ À ANGOULÊME**

**UN LIEU UNIQUE DÉDIÉ  
À L'AMÉLIORATION DE  
VOTRE HABITAT**

**05 86 07 20 66**

 [www.grandangouleme.fr](http://www.grandangouleme.fr)



**ACQUÉRIR**



**AMÉLIORER**



**ADAPTER**



**INVESTIR**



## Les aides financières pour réduire ses déchets



### ● Aide à l'acquisition de poules et poulaillers :

- > 20 € TTC pour l'achat de 2 poules
- > 50% du montant de la facture TTC plafonnée à 100 € TTC pour l'achat d'un poulailler ou abri poulailler.

### ● Aide à l'achat et/ou la location de changes lavables :

- > subvention à la location pour un mois de test dans la limite de 30€ TTC
- > aide à l'achat pour les particuliers et pour les assistantes maternelles à hauteur de 50% du montant de la facture TTC et plafonné.

**D**ans le cadre de sa politique de prévention et de réduction des déchets départementale, le programme J'agis pour Réduire propose des subventions afin de faciliter l'acquisition de produits et de gestes durables pour les particuliers, structures, associations... charentaises.

prix d'achat plafonné à 30 € TTC pour les lingettes et à 50 € TTC pour les protections.

### ● Aides pour réduire les quantités de déchets végétaux :

- **arrachage de haies** de thuyas, lauriers ou cyprès et prestation de broyage > à hauteur de 50% de la facture plafonné à 1 000 € TTC
- **achat d'essences à croissance lente** > à hauteur de 50% de la facture plafonnée à 150 € TTC
- **prestation de broyage ou achat individuel ou groupé de broyeurs de branches** > à hauteur de 50% de la facture plafonnée.

**i** Retrouvez tous les détails et modalités d'obtention, les pièces nécessaires sur le site [www.jagispourreduire.com](http://www.jagispourreduire.com) (rubrique actus-outils / soutiens-financiers) et faites votre demande en ligne.





## BOULANGERIE PATISSERIE SNACKING BAR

# RÉOUVERTURE TRÈS PROCHAINEMENT

Nous avons une excellente nouvelle à partager : notre boulangerie-pâtisserie-snacking-bar rouvrira ses portes le dimanche 5 novembre 2023 sous une nouvelle direction. Rejoignez-nous ce dimanche matin pour l'inauguration et découvrez les améliorations apportées ainsi que les délices qui vous attendent.

Ce moment symbolise non seulement la résilience de l'équipe municipale, mais aussi notre engagement envers le maintien des services essentiels au cœur de notre commune.



## ADMR

(aide à domicile en milieu rural)

05 45 68 37 29

Ouvert lundi-mardi-mercredi

## CABINET D INFIRMIERE ET D' OSTEOPATHE

Infirmière Mme BOUKO LEVY    05 45 28 86 66  
Ostéopathe Mme MONSEL        05 45 31 22 10



## SALON DE COIFFURE CLEA

05 45 96 49 66

SUR RENDEZ-VOUS DU MARDI AU SAMEDI



**Tabac, journaux, petite  
épicerie, jeux, photocopies,  
relais colis, gaz**

**05 45 96 40 28**

Ouvert du lundi au samedi de 7h00-  
12h45/16h00-19h30  
Fermé le dimanche



**Agence postale**

Du lundi au vendredi 8h30-12h15/16h-18h  
Samedi 8h45-11h45

*Vous vous posez des questions sur vos droits ?*

→ **Venez rencontrer un-e juriste du CIDFF**

# L'information juridique des femmes et des familles

*Au cœur de l'égalité entre les femmes et les hommes*

**Permanence sur rendez-vous au 05.45.92.34.02**

**Tous les jours**

**CIDFF de la charente  
16 rue des Boissières - Angoulême**



Droit de la famille

Violences sexistes et sexuelles

Droits de la vie quotidienne

Droit des étrangers

Droit International Privé

Discriminations

Droits des aidant-e-s

Droit du travail

Droit social

Les CIDFF proposent des informations juridiques\* lors d'entretiens confidentiels.

\*Sont considérées comme des informations [au sens du présent chapitre] les données à caractère documentaire et les renseignements juridiques délivrés de façon gratuite et exclusive de toute consultation juridique [au sens de la loi N°71 - 1130 du 31 décembre 1971 modifiée portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques] à l'occasion d'entretiens individuels ou collectifs dans des permanences prévues à cet effet (Décret relatif à l'agrément des CIDFF N°2015 - 1745 du 23 décembre 2015, art. D.271.1).

## Services divers / Loisirs

**Atelier Michel DEGOUSEE** – Pastelliste  
05 16 70 10 78 ou 06 34 37 59 95  
14 lot de la Garenne  
[Michel.degousee@club-internet.fr](mailto:Michel.degousee@club-internet.fr)

**Atelier Laurent BOIS** – Artiste Peintre  
Auteur  
06 29 30 01 26  
Bourg de Saint-Saturnin  
[Lorenzo0016@gmail.com](mailto:Lorenzo0016@gmail.com)

**PB-Création** – Infographie, création  
visuelle et site internet  
06 59 45 76 06  
3 impasse de la Vendée  
[pbarbazan@pb-creation.com](mailto:pbarbazan@pb-creation.com)  
[www.pb-creation.com](http://www.pb-creation.com)

**Centre équestre de BOISROND**  
06 87 60 64 98 ou 06 75 36 51 47  
11 impasse de Boisrond  
[contact@centre-equestre-boisrond.fr](mailto:contact@centre-equestre-boisrond.fr)  
[www.centreequestredeboisrond16.ffe.com](http://www.centreequestredeboisrond16.ffe.com)

**Ecurie SALICIO**  
06 01 98 76 53  
5 chemin de Mouillac

**SHD Communication** – Gestion de réseaux  
sociaux, rédaction web, coaching en  
communication, création de blog, site web,  
logos, flyer...  
06 28 09 55 06  
[shdcommunication@gmail.com](mailto:shdcommunication@gmail.com)  
Jeboostetonbusiness.fr  
[contact@jeboostetonbusiness.fr](mailto:contact@jeboostetonbusiness.fr)

**Régé-zen et sens ( shiatsu)**  
Mme DEJUGNAT Frédérique  
06.59.91.68.92  
[regezenetsens@outlook.fr](mailto:regezenetsens@outlook.fr)

**ESPACE « PARENTHÈSE »** (détente et  
bien être ), Catherine  
06 64 28 20 68  
4 impasse de l'aiguille  
[www.parenthese2kat.com](http://www.parenthese2kat.com)

## Producteurs

**Eric GAUCHE**  
Producteur de Cognac, Pineau,  
Vin de pays – Château Maillou  
06 80 62 50 25

**Emilie CHEMINAUD**  
Les filles de Beauregard pâtes  
à tartiner, confitures, confiserie...  
06 68 80 76 24  
[emilie@lesfillesdebeauregard.fr](mailto:emilie@lesfillesdebeauregard.fr)

**Marc DEBROSSE**  
L'ogre Brasserie  
06 69 50 58 79

**Armelle DECOURT**  
Les gelées de Lily  
06 42 08 23 47  
4 bis route de Boutilière  
[contact@gelees-lily.fr](mailto:contact@gelees-lily.fr)

**Frédéric BOURGOIN**  
Producteur de Cognac  
06 81 59 71 72  
Tarsac  
[contact@bourgoincognac.com](mailto:contact@bourgoincognac.com)

**PETIT**  
Producteur de Safran  
06 44 23 99 89  
68 route de Hiersac –  
Les Brunelières  
[Safran.des.brunelieres@gmail.com](mailto:Safran.des.brunelieres@gmail.com)

## Artisans / Entreprises

**Eric BRAUD** – Peinture, plâtrerie  
05 45 90 86 45  
15 chemin de la Croix du Chat

**Thierry CALLAU** – Bâtiment, espaces verts, multiservices  
06 30 72 70 05  
[tdemultiservices@orange.fr](mailto:tdemultiservices@orange.fr)

**Christian Multiservices** – Entretien parcs et jardins  
06 34 96 70 24

**Gilles DARDENNES** – Plomberie, chauffage, climatisation, maintenance, dépannage  
06 10 28 06 70

**Del'Phinie Création** – Coiffure à domicile  
06 63 91 17 62

**Didier DENIS** – Tailleur de pierres  
05 45 23 77 67  
163 route des chaumes  
[lanoblessedumateriau@orange.fr](mailto:lanoblessedumateriau@orange.fr)

**Stéphane Le Libou** – Multiservices – services à la personne  
06 19 16 78 35  
4 chemin des Frégonnières

**Atelier PLANCOULAINE**  
Fabricant de meubles  
06 12 23 39 64  
1 place de l'église

**Edouard MARTRON** – Litha Espresso – Marque de café Prémium  
06 88 05 86 54  
[edouard@litha-espresso.fr](mailto:edouard@litha-espresso.fr)

**Pascal PERRET** – Spirit Pack Design  
Produit, communication visuelle  
06 12 48 04 25  
28 rue de la mairie  
[Spirit.pack@wanadoo.fr](mailto:spirit.pack@wanadoo.fr)

**Reynald RIVET** – Peinture, plâtrerie, vitrerie  
06 17 36 69 57  
1 impasse de la Garenne

**Patrice SIMON** – Terrassement, démolition, petite maçonnerie, clôture  
06 41 97 68 73  
[patricesimon13@gmail.com](mailto:patricesimon13@gmail.com)

**EIRL LOUIS CONFORT** – Plomberie, chauffage, Energie renouvelable, salle de bain  
[eirl.louis16@gmail.com](mailto:eirl.louis16@gmail.com)

**Marine ALLAIRE** – architecte  
06 63 02 71 76

## Horaires de la Mairie

Lundi 8h/12h30 – 13h30/17h30  
Mardi 13h30/17h30  
Mercredi 8h/12h30 – 13h30/17h30  
Jeudi 13h30 /17h30  
Vendredi 8h/12h30 – 13h30/16h30

## Hébergements

**Gîtes – Clos Caillet**  
05 45 22 97 20 ou 06 18 60 20 53  
4 impasse de l'Aiguille  
[Clos-caillet@orange.fr](mailto:Clos-caillet@orange.fr)

Gite MMR – M. Eric et Alain BOIS  
06 81 85 40 30 ou 06 79 10 93 00  
12 route des chaumes  
[ebforet@gmail.com](mailto:ebforet@gmail.com)

## Associations

### Anciens combattants

Jean-Claude ROUGIER  
06 38 29 13 52

### Comité des fêtes

Alain POTIER  
06 37 23 24 10

### Créations Partage

Mme Michèle FAURY  
05 45 68 34 58

### Jazz à Saint Sat'

Marcel VIGNAUD  
06 88 89 13 08

### Krav Maga Attitude

Aurélien LATY  
06 10 02 86 03

### Question pour un champion

Brigitte BIGNALET  
06 77 98 43 54

### Saint Saturnin à la campagne

Marie-José GAZEAU  
06 89 13 73 02

### Saint Saturnin Association

Marie-Christine MERZEAU  
06 88 89 13 08

### Société de chasse

Christophe BRANDY  
06 83 33 44 56 ou 06 83 65 52 91

### Tarot Club

Bruno HALLET  
06 87 37 14 42

### Tennis Club

Dominique RAIMBAULT  
06 84 44 64 64

### VTT energie 16

Stéphane DELAGE  
06 50 14 38 34

### Gwendoline Moto Loisirs

François CHEMINADE  
06 42 75 65 33  
[gwendolinemotoloisirs@outlook.com](mailto:gwendolinemotoloisirs@outlook.com)

### Running Nature 16

Cyril CLAUDIN  
06 09 18 39 61  
15 chemin de Mouillac

### La Passerelle

Angélique VERNEUIL  
06 52 44 85 54  
[lapasserelle16290@gmail.com](mailto:lapasserelle16290@gmail.com)

## Commerçants

### Salon de coiffure CLEA

05 45 96 49 66  
14 route de Hiersac

### Tabac Presse Epicerie

Vassili VARACHE  
05 45 96 40 28  
Place François Mitterrand

## Santé - Médical

### Pôle de santé de Hiersac

05 45 90 80 80  
36 Ter rue d'Angoulême  
Hiersac

### Cabinet Infirmier

**Dominique BOUKO-LEVY**  
06 65 28 86 66  
6 impasse du Trieur

### Cabinet d'Ostéopathie

**Marine MONSEL**  
06 34 31 22 10  
6 impasse du Trieur

# LES DÉCHETS MÉNAGERS



## o o Déchets ménagers



## Tri des déchets alimentaires : faisons le point !

Trente-trois communes de GrandAngoulême sont désormais **équipées de composteurs** et de **badges d'accès** aux bornes à déchets alimentaires. Le temps est donc venu de **rappeler quelques consignes d'utilisation de ces bornes**, qui sont destinées au déchets dits "critiques" en raison des nuisances olfactives.



### Les déchets acceptés

Barquettes de viande et/ou poisson périmé avec emballage plastique ou papier, jambon, carcasse de poulet, conserve ou bocal périmés (sans contenant), petits os (pas plus gros qu'une côte de bœuf), reste de coquillage cuisiné (sans la coquille), laitages périmés avec emballage plastique ou papier (exemple : pack de pots de yaourt).



### Les déchets interdits

Couches, serviettes hygiéniques, protections périodiques, coquilles d'huîtres (déchèterie), coquilles de moules vides (bac noir), capsule de café en aluminium (bac jaune), litière pour animaux (et autres excréments canins ou felins), cendres, sacs biodégradables, vaisselle "compostable".



### À SAVOIR

Les 5 dernières communes seront équipées début 2024. Les bornes dédiées au tri des déchets alimentaires qui y seront implantées seront verrouillées jusqu'à la distribution des équipements nécessaires : badges d'accès aux bornes, bioseau, guide du tri.



**PLAN DU RÉSEAU\*  
DU LUNDI AU SAMEDI**  
À PARTIR DU 04/09/2023

LE PLAN RÉSEAU MOBIUS

